

INSCRIPTION DEAS

MARS 2025-2026

FORMATION

- **CURSUS COMPLET/PARTIEL**
- **APPRENTISSAGE ou
ALTERNANCE COMPLET OU
PARTIEL**

IFAS GROUPE SOS SANTE 15 rue Lemire 57500 Saint-Avold

MODALITES D'INSCRIPTION

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

CALENDRIER	
Ouverture des inscriptions	- Vendredi 15 novembre 2024
Clôture des inscriptions (<u>Tout dossier incomplet et remis hors délai sera refusé</u>)	- Jeudi 2 février 2025 Cachet de la poste faisant foi
Modalités de retrait du dossier d'inscription	- Il peut être téléchargé sur notre site internet. - Il peut être récupéré directement à l'IFAS (avec un appel au préalable). - Il peut être envoyé par mail.
Dépôt de dossier	- Par voie postale - A l'IFAS directement (avec appel au préalable) - Ne pas envoyer par mail
Nous contacter	- 07-70-19-61-23 - 03-87-90-67-40 - Secretariat-ifas-saint-avold@groupeosos.org
Affichage des résultats à l'IFAS	- Le 14 février à 14h00 - Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. - Tous les candidats seront personnellement informés de leur résultat par courrier postal.

Vous recevrez, dans les 10 jours qui suivent le dépôt de votre dossier COMPLET, un courrier accusant réception de votre inscription.

Après étude du dossier, chaque candidat recevra une convocation par courrier à un entretien oral.

L'IFAS ne peut pas être tenu pour responsable en cas de défaut de réception de convocation (pour adresse incomplète, insuffisante, ou changement non signalé).

Le jour de l'entretien, vous devrez présenter votre convocation accompagnée d'une pièce d'identité officielle en cours de validité avec photographie.

DATE DE RENTREE

La rentrée pour l'ensemble des parcours s'effectuera le mardi 04 mars 2025.

PLACES OUVERTES

Cursus complet	- 20 places
Cursus partiel	- 6 places
Apprentis ou alternant complet /partiel	A définir

FRAIS DE FORMATION

Cursus complet	6200.00 euros Prise en charge sous conditions
Cursus partiel (DEAP/ARM/ AMBULANCIER/DEAES/ASMS...)	Le montant sera fixé en fonction du diplôme ou titre justifiant une dispense partielle de formation Prise en charge sous conditions

Le coût de la formation en alternance est à la charge de l'employeur.

Pour constituer votre dossier :
Attention, tout dossier incomplet sera refusé.

Pièces :	✓
Photo d'identité (à coller à l'emplacement prévu sur la feuille d'inscription)	
Photocopie de la pièce d'identité recto et verso, en cours de validité	
Titre de séjour valide pour toute la période de formation : Uniquement pour les ressortissants hors de l'Union européenne.	
Attestation du niveau de langue B2 : Uniquement pour les ressortissants hors de l'Union européenne.	
Lettre manuscrite : Une page minimum et deux pages maximum. Ce document doit être manuscrit ; sinon, le dossier sera rejeté.	
Curriculum vitae à jour	
Document manuscrit (imposé), relatant au choix : <ul style="list-style-type: none"> • Une situation personnelle ou • Une situation professionnelle vécue ou • Un projet professionnel Deux pages maximum. Ce document doit être manuscrit ; sinon, le dossier sera rejeté. Il est conseillé de privilégier la situation professionnelle si vous avez une expérience de travail en milieu sanitaire ou social.	
Copie de diplôme : Pour tous les candidats.	
Promesse d'embauche : <u>Uniquement pour les cursus en apprentissage.</u>	
Attestation de travail Recommandation de l'employeur ou des employeurs Bulletins de la dernière année scolaire (<i>si pas d'attestation ou recommandations employeur</i>)	
Tout autre justificatif valorisant un engagement personnel ou une expérience personnelle en lien avec la profession.	

Nous sommes en mesure d'offrir un accompagnement personnalisé aux apprenants en situation de handicap, en adaptant notre approche pédagogique et en mettant en place les aménagements nécessaires pour favoriser leur réussite et leur intégration.